



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

Public cible :

1 groupe de Responsables
AS Caf de Nouvelle
Aquitaine

Pré-requis :

Aucun prérequis

Modalités pratiques Date
et durée : 22 mai 2024 - 7
heures (1 journée)

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et des
planning sur www.egoc.org

Programmation :

Présentiel

TARIF / COÛT STAGIAIRE

:
210 €

Modalités animation :

Présentiel

Intervenant :

ACCOLADES - CARON
Delphine

Effectif :

1 groupe de Responsable AS
Caf de Nouvelle Aquitaine

**Taux de satisfaction /
appréciations stagiaires :**
1ère édition

2024-Séminaire des Responsables de l'Action Sociale des Caf de Nouvelle Aquitaine

MAJ : Mardi 07 mai 2024

Objectifs professionnels :

Conduire une réflexion collective approfondie entre responsables d'action sociale des Caf de Nouvelle Aquitaine

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Produire un regard partagé sur les évolutions des équipements de l'Animation de la Vie Sociale et formuler des propositions
- Mettre en commun les pratiques inspirantes, les questionnements et les attendus en matière d'impact des CTG sur les territoires
- Dessiner les perspectives pour le réseau régional des Responsables d'Action Sociale

Contenu :

CONTEXTE

Le réseau des responsables d'Action Sociale des Caf de Nouvelle Aquitaine ne s'est plus réuni depuis quelques années. Les Caf de Nouvelle Aquitaine par la voix de leurs directions, souhaitent engager une nouvelle dynamique collective visant à permettre le partage d'expériences de pair à pair et l'approfondissement de sujets en lien avec leur métier. Cette nouvelle dynamique entre en synergie avec l'adhésion récente de toutes ces Caf à l'EGOC permettant d'envisager des perspectives en matière d'ingénierie de formation ou d'accompagnement ciblé de ces métiers.

Une première journée de séminaire est programmée le 22 mai 2024 visant l'interconnaissance et la réflexion collective sur les sujets suivants :

- **L'évolution de l'animation de la vie sociale et spécifiquement des centres sociaux**, comprenant la production d'une contribution auprès de la CNAF en vue de la refonte de la circulaire N°2012-013 complétée par la circulaire N°2016-005, et une réflexion sur l'évolution de leur modèle économique.

• **Une réflexion sur l'impact des CTG** comprenant :

- La question de la mesure des impacts des CTG sur les conditions de vie des familles et sur la dynamique territoriale,
- L'articulation des différentes contractualisations publiques propres à la branche (CTG - SDSF), mais également inter - partenariales (Pacte local des solidarités, petites villes de demain, villages d'avenir, CRTE, ...),
- La mise en place des chargés de coopération et leur rôle sur les territoires.

Les Caf de Nouvelle Aquitaine sollicitent l'EGOC pour l'animation de cette journée. C'est dans ce cadre qu'Accolades, partenaire de l'EGOC, formule la proposition ci-après.

CONTENU

Mise en perspective des trajectoires des équipements de l'Animation de la Vie Sociale en Nouvelle Aquitaine en 3 temps :

1. Partage des constats sur les dynamiques passées jusqu'à aujourd'hui
2. Travail de projection sur les années à venir
3. Formulation de propositions sur les missions, les principes d'intervention et l'accompagnement de la Caf pour les prochaines années

Déterminer collectivement l'organisation permettant la finalisation de ce travail (rédaction d'un document de synthèse notamment)

Exploration des 3 sujets proposés en matière d'impact des CTG :

- Comment mesurer l'impact du projet de territoire/CTG, quelles méthodes, quels outils, quels acteurs
- Comment soutenir la prise de fonction et la montée en charge des chargés de coopération ?
- Comment renforcer le soutien mutuel des CTG et du SDSF ? des CTG et des autres politiques publiques sur les territoires ?

Eclairage sur la démarche d'Impact Collectif : en quoi elle propose un cadre de questionnement méthodologique pouvant soutenir la réflexion des responsables d'action sociale et leur rôle managérial.

Bilan de la journée

Méthodes mobilisées :

Cette démarche de formation-action mobilise les acteurs à partir de leurs pratiques actuelles pour les amener à transformer celles-ci et les postures attachées.

Elle se traduit ainsi par :

- **Une conduite participative du projet de formation :**

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

- **Une démarche en prise avec votre réalité :**

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

- **Un processus évolutif au cours de la formation :**

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

- **La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :**

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du

commanditaire sans se positionner comme un expert.

Ainsi, à travers un processus de conscientisation, il s'agit de développer une pédagogie de l'engagement et de faire émerger des méthodes d'actions. Le groupe intègre une dimension critique et collective vis-à-vis de la réalité qu'il souhaite transformer (action/réflexion/action). Les méthodes et outils pédagogiques utilisés font partie intégrante du contenu formatif. Ils participent de la caisse à outils dont disposeront les stagiaires.

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page «

[Contact et Accessibilité](#) »



Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43